

De trente Avril mil neuf cent douze, à dix heures, du matin.

ACTE DE MARIAGE de *Amic Auguste, Emile*

âgé de huit sept ans, né à Schoberg
 département du Rhin le deux sept du mois
 de février mil huit cent soixante quatre profession
 de promoteur domicilié à Schoberg département
 de Rhin fils majeur de Marie Paul libre département
 né à Geis
 de Rhin profession de bonnetier promoteur
 domicilié à Schoberg département du Rhin
 et de Marie Elisabeth brocheuse née à Schoberg
 département du Rhin, qui épouse sans préjudice, soussignée à Schoberg
Rhin le jeu et le mois de juin et de juillet et de septembre d'une part,
 Et de Barlet Arctie Mathie Jeanne

âgée de vingt trois ans, née à Leuloy
 département de la Mar le quatre du mois
 d'Octobre mil huit cent quatre-vingt huit profession
 d'ouvrière domiciliée à la Grande département
 de la Mar fille majeure de dix-huit ans
Marion né à Leuloy département
 de la Mar profession de femme
 domiciliée à la Grande département de la Mar
 et de Joseph Lucien, bourgeois, marié, né à Peschany
 département de la Mar grand, sans profession, domicilié à la Grande Mar
 le jour et l'année de l'acte de mariage à Leuloy

Les actes préliminaires sont : 1^o *Le publiquité de mariage faite par*
opposant le samedi treize Aoust mil neuf cent deux,
dimanche après le délai soulevé par la loi.
2^o *En l'absence de l'acte de naissance du futur époux.*
3^o *En l'absence de l'acte de naissance de la future épouse.*
4^o *En l'absence de non opposition délivré le Aoust mil*
Aoust mil neuf cent deux, par Monsieur l'Officier de
l'Elat Civil de la Commune de S. Jean de la Mer.